

BE-A0525_721132_806710_FRE

Inventaire des archives du Bureau de
l'enregistrement d'Éghezée (1808-1976)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Instruments de recherche.....	6
Recommandations pour l'utilisation.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	9
Archives.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Sélections et éliminations.....	14
Accroissements/compléments.....	14
Mode de classement.....	15
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	17
I. Registres de formalité et de recette.....	17
A. Actes civils publics.....	17
1 - 390 Registres de formalité et de recette des actes civils publics (série 5). 1808-1976.....	17
B. Actes sous seing privé.....	41
391 - 440 Registres de formalité et de recette des actes sous seing privé (série 6). 1833-1976.....	41
441 - 448 Registres de formalité et de recette, actes sous seing privé dont une copie ou un double doit être déposé au bureau (série 62). 1924-1976.....	44
C. Annexes.....	44
449 - 454 Copies d'actes sous seing privé. 1941-1946.....	44
455 - 462 Copies de baux. 1928-1946.....	45
463 - 484 Copies de baux et d'actes sous seing privé. 1947-1968.....	45
II. Sommiers Domaniaux.....	47
485 - 486 Sommier de consistance des biens corporels appartenant à l'État (série 32). 1860-1927.....	47
III. Étranger.....	48
IV. Dépôt des déclarations de succession.....	49
491 - 540 Registres de dépôt des déclarations de succession et de mutation par décès (série 47). 1809-1976.....	49
541 Table alphabétique des déclarations de successions et de mutations par décès (série 47/3). 1818-1828.....	52
950 - 951 Table alphabétique des déclarations de successions et de mutations par décès (série 47/3). 1828-1955.....	52
V. Correspondance.....	53
542 - 564 Registre de correspondance (série 49). 1898-1976.....	53
VI. Tables alphabétiques et répertoires.....	55
A. Propriétaires.....	55
565 - 611 Table alphabétique des acquéreurs et nouveaux possesseurs de biens immeubles réels (série 50/2). 1814-1859.....	55
598 - 611 1854-1859.....	57

612 - 625 Table alphabétique des vendeurs et précédents possesseurs de biens immeubles réels (série 50/3). 1796-1844.....	58
626 - 627 Table alphabétique des partages passés devant notaires ou fait sous seing privé (série 50/4). 1806-1827.....	59
B. Créanciers.....	59
630 - 646 Répertoire général des créanciers hypothécaires (série 51). 1842-1929.....	59
C. Décès.....	60
647 - 704 Tables alphabétiques des décès (série 54). 1806-1976.....	60
VII. Comptes mobiles.....	65
VIII. Privilège agricole.....	66
706 - 752 Registres d'inscription du privilège agricole (série 65). 1884-1966.....	66
753 - 755 Table alphabétique du registre d'inscriptions au privilège agricole (série 66). 1898-1966.....	69
IX. Déclarations de succession.....	70
A. Personnes physiques.....	70
756 - 945 Déclarations de succession (série 187). 1811-1976.....	70
B. Personnes morales.....	81

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Bureau de l'enregistrement d'Eghezée

Période:

1796 - 1976

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.791

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 951.00
- Etendue inventoriée: 48.30 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:

Bureau de l'Enregistrement d'Eghezée, 1796 - 1968

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents de plus de 100 ans sont librement consultables. Les documents fiscaux de moins de 100 ans sont sensibles du point de vue de la protection de la vie privée. Les parties concernées ou leurs ayants droit ont besoin de l'autorisation du responsable du bureau Sécurité juridique dont les archives sont issues pour obtenir une copie ou un extrait. Toute autre personne doit demander l'autorisation du bureau Sécurité juridique compétent et du juge de paix du canton dans lequel siège le bureau concerné.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace l'ancien instrument de recherche de Jean Bovesse, *Répertoire général des archives des bureaux de recettes de l'enregistrement conservées aux Archives de l'État à Namur*, ainsi que les différents bordereaux de versement.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

L'utilisation des archives des bureaux de l'enregistrement est parfois peu aisée. Des tableaux présentant des stratégies de recherche dans celles-ci ont été placés en annexe à la présente description générale du fonds. Le lecteur peut également et utilement consulter le jalon de recherche suivant : DE REU P. (traduit par BODART E.), *Acquérir et vendre un bien immobilier (de 1795 à nos jours)*, Bruxelles, 2016 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, Jalons de recherche, 42).

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Bureau de l'enregistrement d'Éghezée (1966-1976).

Anciens noms:

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Dhuy (1808).

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Waret-la-Chaussée (1808-1835).

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Leuze(-Les-Dhuy) (1835-1870).

Bureau de l'enregistrement et des domaines d'Éghezée (1871-1885).

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Leuze-Les-Dhuy (1885-1896).

Bureau de l'enregistrement et des domaines d'Éghezée (1896-1966).

Prédécesseur:

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Gembloux (1796-1808).

Successeur:

Deuxième bureau de l'enregistrement de Namur (1977-2008).

Bureaux de l'enregistrement de Namur (2008-2014).

Association de bureaux Sécurité juridique de Namur (2014).

Bureau de l'enregistrement des actes authentiques de Namur (2014-2018).

Bureau Sécurité juridique de Namur (2018 à nos jours).

HISTORIQUE

Les lois révolutionnaires des 5 et 19 décembre 1790 instaurent les droits d'enregistrement, taxes sur les transferts de biens (surtout immobiliers), prélevées par le biais d'un enregistrement par le fonctionnaire compétent. Les premiers bureaux de l'enregistrement et des domaines sont créés dès 1796, juste après l'annexion de la Belgique à la République française. Par cette loi sur la réunion de la Belgique (les anciens Pays-Bas autrichiens) et du pays de Liège à la France, datée du 1er octobre 1795 (9 vendémiaire an IV), la Convention nationale décrète la division en neuf départements dont celui de " Sambre-et-Meuse " avec Namur pour capitale. Le département est lui-même divisé en cantons municipaux. Le ressort d'un bureau va alors correspondre à une ou plusieurs de ces cantons.

L'arrêté du Directoire exécutif en date du 15 février 1796 (26 pluviôse an IV) mentionne l'existence d'un bureau de l'enregistrement à Gembloux ¹. Ce dernier a pour ressort les cantons municipaux d'Éghezée et de Gembloux récemment constitués lors de la division du département de Sambre-et-Meuse en cantons ².

1 Arrêté du directoire exécutif du 15 février 1796 (26 pluviôse an IV) qui détermine les bureaux d'hypothèques à établir dans les départements réunis, Pasimonia, 1re série, t. 7, p. LXII-LXIII.

2 S. VRIELINCK, De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, vol. 1, p. 350-351 et 360.

Sous le Consulat, les cantons municipaux sont supprimés par la loi du 17 février 1800 (28 pluviôse an VIII) ³ et remplacés par les cantons judiciaires créés par arrêté des consuls du 8 novembre 1801 (17 frimaire an X) ⁴. La suppression des municipalités de canton et l'établissement des cantons judiciaires n'est effective qu'à partir du 1er janvier 1808.

En effet, suite à une disposition du Conseiller d'État Directeur général de l'administration de l'enregistrement et des domaines du 21 novembre 1807, les ressorts des bureaux de l'enregistrement du département sont modifiés. Cette mesure fait alors apparaître un bureau de l'enregistrement et des domaines à Dhuy pour le canton judiciaire du même nom ⁵. Cependant, dès le 8 juin 1808, il change de nom pour devenir le bureau de l'enregistrement et des domaines à Waret-la-Chaussée en même temps que son siège est transféré dans ladite commune ⁶.

À partir du 1er janvier 1836, la dénomination change encore pour devenir le " bureau de l'enregistrement et des domaines à Leuze " ⁷.

La loi du 8 mars 1848 va transférer à Éghezée le chef-lieu de la justice de paix établi autrefois à Dhuy ⁸. Il faudra toutefois attendre l'arrêté royal du 22 octobre 1870 pour que le bureau devienne finalement celui d'Éghezée suite à son transfert en cette localité ⁹. À cette époque, il a pour ressort les communes d'Aische-en-Refail, Hemptinne, Bierwart, Bolinne, Boneffe, Bovesse, Branchon, Cortil-Wodon, Dausoulx, Éghezée, Emines, Forville, Franc-Waret, Hanret, Hingeon, Leuze-lez-Dhuy, Liernu, Mehaigne, Meux, Noville-les-Bois, Pontillas, Rhisnes, Saint-Denis, Saint-Germain, Tavier, Tillier, Upigny, Waret-la-Chaussée et Warisoulx. Le bureau reprend le nom de bureau de l'enregistrement et des domaines de Leuze-lez-Dhuy entre 1885 et 1896, avant d'être renommé bureau d'Éghezée à nouveau. ¹⁰

En date du 1er juillet 1966, le nom du bureau est modifié. Il devient le Bureau de l'enregistrement d'Éghezée. ¹¹

30 ans plus tard, en 1976, ses compétences sont absorbées en grande partie par le quatrième bureau de l'enregistrement de Namur qui vient de prendre le nom de " bureau de recettes domaniales et d'amendes pénales de Namur ". Le bureau d'Éghezée ne garde comme prérogative que les éléments suivants :

- la perception du droit d'enregistrement sur les actes notariés, administratifs, sous seing privé ou passés à l'étranger, ainsi que sur les exploits et procès-

3 Bulletin des lois de la République française, 3e série, t. 1er, n° 17, arrêté n° 115.

4 Bulletin des lois de la République française, 3e série, t. 5, n° 155, arrêté n° 1203.

5 Archives de l'État à Namur, Enregistrement de la Province de Namur. Section II, n° 1427.

6 Voir la mention de la page 2 du première volume du registre de formalité et de recette des actes civils publics du bureau de l'enregistrement d'Éghezée (article 1 dans l'inventaire).

7 28 décembre 1835, arrêté portant transfert à Leuze du bureau d'enregistrement de Waret-la-Chaussée, dans Pasinomie, 3e série, t. 5, Bruxelles, 1835.

8 Loi du 8 mars 1848, Moniteur belge, 10 mars 1848, p. 622.

9 A.R. du 22 octobre 1870, Moniteur belge, 6 novembre 1870, p. 4364.

10 A.R. du 20 novembre 1885 & A.M. du 28 novembre 1885 (Moniteur belge, 29 novembre 1885). Et A.R. du 7 juillet 1896 & A.M. du 17 octobre 1896 (Moniteur belge, 11 juillet 1896 et du 21 octobre 1896).

11 A.M. du 14 juin 1966, Moniteur belge, 21 juin 1966, p. 6456.

verbaux des huissiers de justice et sur les protêts ;
- la perception du droit de succession, des droits de mutation par décès et de la taxe compensatoire des droits de succession ;
- et l'accomplissement des formalités qui résultent des activités des juges et des officiers du Ministère public des juridictions ¹².

En 1977, ces dernières compétences finissent par être absorbées par le deuxième bureau de l'enregistrement de Namur mettant un terme à l'existence de celui d'Éghezée ¹³.

En 2014, les bureaux de l'enregistrement de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale connaissent une importante réorganisation sur l'ensemble du territoire. Il est arrêté le 24 mars, la création d'association de bureaux " Sécurité juridique ", c'est-à-dire d'une association collaborative de plusieurs bureaux de l'enregistrement dont, à l'intérieur de la circonscription territoriale qui correspond à celle d'un bureau d'hypothèques déterminé, les compétences sont partagées, en vue d'un partage des tâches efficient et flexible et du soutien mutuel lors de la mise en œuvre de leurs travaux respectifs.

C'est dans ce contexte qu'apparaît l'association de bureaux Sécurité juridique de Namur. Elle est formée des bureaux de l'enregistrement d'Andenne, Fosses-la-Ville, Gembloux et des premier, deuxième et troisième bureaux de l'enregistrement de Namur. Son ressort couvre donc le territoire des communes d'Andenne, Assesse, Éghezée, Fernelmont, Floreffe, Fosses-la-Ville, Gembloux, Gesves, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Profondeville, Sambreville et Sombreffe. Les communes du ressort de l'ancien bureau d'Éghezée sont passées à celui d'Andenne. Ce dernier n'est plus compétent que pour l'ensemble des droits de succession et prend la dénomination de " troisième bureau de l'enregistrement de Namur " suite au déplacement de son siège à la ville de ce même nom ¹⁴.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les bureaux de l'enregistrement ont pour missions principales : l'enregistrement des actes notariés, des actes administratifs, des actes d'huissiers de justice, des actes judiciaires ainsi que des actes sous seing privé dont notamment les baux locatifs, les procès-verbaux de bornage et de mitoyenneté, les ventes, etc., ainsi que le recouvrement des droits de succession, des droits de mutation par décès et de la taxe compensatoire aux droits de succession mise à charge des associations sans but lucratif et de certains établissements publics.

L'enregistrement est une formalité qui consiste dans la relation d'opérations juridiques sur un registre tenu par un fonctionnaire public préposé à cette fin et appelé receveur de l'enregistrement ¹⁵. Cela signifie l'inscription dans la documentation du bureau des données principales contenues dans les actes ou déclarations soumises à l'enregistrement. Ces formalités s'opèrent

12 A.D.G. du 31 mai 1976 ; Moniteur belge, 26 juin 1976, p. 8623.

13 Supplément de l'arrêté royal du 1er janvier 1977, Moniteur belge, 26 mars 1977, p. 63.

14 AR du 24 mars 2014, Moniteur belge, 31 mars 2014, pp. 27800-27837.

15 V° Enregistrement, dans Répertoire pratique du droit belge, t. IV, s.d., p. 571.

différemment suivant la teneur de ces actes et déclarations. On y retrouve systématiquement la date des actes ou déclarations, le type d'acte, les noms des contractants, le contenu de ces actes notamment la référence cadastrale lorsque l'acte concerne un bien immobilier ainsi que le montant de la transaction s'il échet.

Pour les actes notariés et administratifs, l'enregistrement se fait par simple analyse. Par conséquent, on ne trouvera qu'un résumé dans la série 5. Si l'on souhaite une copie complète d'un acte notarié concernant des biens immeubles, il faut consulter les minutes du notaire ou celles du bureau des hypothèques. Quant aux actes sous seing privé, leur enregistrement consistait, au départ, en une copie des actes, dans la série 6, qui s'est limitée, plus tard, à une simple analyse. On a donc conservé une série de copies des actes à côté de la série 6 et 6bis.

L'enregistrement donne lieu à la perception d'un droit d'enregistrement qui consiste en un pourcentage de la valeur de la transaction ou en un droit fixe pour les petits actes.

Les documents qui doivent ou peuvent être enregistrés se divisent en deux catégories distinctes : d'une part, les actes, et, d'autre part, les déclarations. Il résulte de la loi du 12 décembre 1798 (22 frimaire an VII) que le mot acte est utilisé de manière générique pour toute production ou pièce susceptible d'enregistrement. Il peut donc s'agir soit de jugements ou autres actes judiciaires, soit d'actes extrajudiciaires. Il désigne donc les divers titres assujettis à la formalité de l'enregistrement. L'actuel article 19 du Code des droits d'enregistrement distingue sept types d'actes obligatoirement enregistrables du seul fait de leur existence. Il s'agit des actes des notaires belges, des exploits et procès-verbaux des huissiers de justice belges, des arrêts et des jugements des cours et tribunaux belges qui contiennent des dispositions assujetties à un droit proportionnel, des actes translatifs ou déclaratifs de propriété ou d'usufruit d'immeubles situés en Belgique, des actes portant bail ou cession de bail d'immeubles situés en Belgique, des procès-verbaux de vente publique d'objets mobiliers corporels dressés en Belgique, des apports de biens meubles ou immeubles à des sociétés belges possédant la personnalité juridique ¹⁶.

La déclaration est, quant à elle, la base de la perception des droits de succession ou de mutation par décès. Elle doit être déposée par les héritiers du défunt dans le bureau d'enregistrement du domicile du défunt ou de la situation des biens. Les associations sans but lucratif et certains établissements publics sont aussi tenus de déposer annuellement une déclaration de patrimoine qui sert de base à la perception de la taxe compensatoire des droits de succession.

À côté du rôle avant tout fiscal de l'administration de l'enregistrement, les bureaux jouent également un rôle civil avec l'enregistrement des actes sous seing privé qui permet de leur donner date certaine à l'égard des tiers ainsi qu'un rôle de contrôle des officiers publics rédacteurs des actes authentiques. Les registres des receveurs sont également une mine inestimable pour établir la situation de fortune d'un individu, l'importance d'une succession recueillie

16 A. MAYEUR, Cours de droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, édition 2008 (www.fisconet.fgov.be 3.1.7.).

ainsi que l'origine de propriété des biens.

La plupart des bureaux de l'enregistrement ont exercé ou exercent encore certaines compétences domaniales. Il s'agit de la gestion du domaine de l'État, notamment la perception des rentes ou redevances dues par des particuliers, l'aliénation de biens publics ou l'acquisition d'emprises pour l'établissement de routes ou de chemins de fer. Le receveur est ou était enfin chargé de la perception des amendes pénales et des frais de justice. Certaines de ces compétences ont été transmises aux bureaux de recettes domaniales et amendes pénales.

Jusqu'en 2007, les bureaux percevaient également les droits de timbre ou assimilés au timbre. De manière générale, le timbre peut être défini comme "*une empreinte qui est apposée sur les papiers servant à la rédaction des actes et qui est destinée à constituer la marque du paiement de l'impôt établi sur ces papiers*"¹⁷. Par extension, l'usage de vignettes sera aussi requis pour l'acquiescement de certains impôts dont les taxes de transmission et de facture. La notion de droits de timbre est aujourd'hui partiellement remplacée par celle des droits d'écriture.

Les 264 bureaux chargés de la perception de l'impôt sur le capital ont été créés en Belgique au sein de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à la fin de l'année 1945 suite à la loi du 17 octobre 1945¹⁸ introduisant un impôt extraordinaire de 5 % sur le patrimoine des personnes physiques et morales dans un but d'assainissement monétaire¹⁹. L'arrêté ministériel du 27 avril 1956 met fin à l'activité de ces bureaux²⁰.

ARCHIVES

Ce fonds est constitué de différents versements. Aux Archives de l'État à Namur, les archives du bureau conservées comprenaient 451 articles dont la série des actes civils de 1808 à 1875²¹. Un versement complémentaire a été effectué aux Archives de l'État à Mons le 16 octobre 2018 dans le cadre du projet SATURN. Après la rédaction des inventaires et le conditionnement des archives, les fonds sont retournés dans le nouveau dépôt des Archives de l'État à Namur.

17 R. SYMOENS, *Le droit de timbre en Belgique, aperçu historique*, Bruxelles, 1942, p. 12.

18 *Moniteur belge* du 28 octobre 1945.

19 P. BOURGEOIS, *Le ministère des Finances (1830-1994)*. III. *Aperçu des compétences*, Bruxelles, 1996, p. 120-121 (*Miscellanea Archivistica Studia*, 88).

20 L. DE FRENNE, *Inventaris van het archief van het Kantoor der Registratie en Domeinen van Grimbergen met betrekking tot de inning van de belasting op het kapitaal, 1945-1956*, Bruxelles, 2012 (*Rijksarchief Leuven, Inventarissen*, 50).

21 J. BOVESSE, *Répertoire général des archives des bureaux des recettes de l'Enregistrement conservées aux Archives de l'Etat à Namur*, s.d..

Contenu et structure

CONTENU

Les archives classées dans le présent inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités du Bureau de l'enregistrement d'Eghezée, et de ses prédécesseurs, ayant existés entre 1796 et 1976.

Procédons par grandes séries d'archives ²²:

1. Registres de formalité et de recette

La série des registres de formalité et de recette des actes civils publics couvre les années 1808 à 1976. Cette série portait les numéros 1 et 2 avant de porter le numéro 5 à partir de 1871. Les actes notariés et administratifs y sont enregistrés sous forme de colonnes qui reprennent les noms, le domicile et la profession des parties concernées, le nom du notaire et un résumé de l'acte. La série 6 (elle porte ce numéro depuis 1871) est celle des registres de formalité et de recette des actes sous seing privé. Elle couvre la période qui s'étend de 1833 à 1976. Les actes sous seing privé peuvent être des actes de mise en location de biens, des procès-verbaux de bornage ou de cession de mitoyenneté, des procurations, des plans annexés aux actes notariés, etc. La série 6 bis concerne des actes sous seing privé dont un duplicata ou une copie doit être déposé au bureau, en application de la loi du 28 août 1921. Elle est conservée pour la période 1924-1976. Des copies de baux et actes sous seing privé ont été conservées pour la période 1928-1968.

2. Sommiers des domaines

Le fonds contient plusieurs sommiers relatifs à la gestion des biens appartenant à l'État ou dont la gestion lui a été confiée. Il s'agit des sommiers de comptes ouverts des biens séquestrés, de consistance des biens et rentes des cures, de consistance des biens dont la fabrique d'église et les établissement de bienfaisance ont été envoyés en possession, ou encore des sommiers de consistance des biens corporels appartenant à l'État et des biens et rentes provenant des cures.

3. Sommier de la contribution foncière

Le sommier 44 est un outil clé pour accéder aux mutations d'immeubles, aux omissions dans les déclarations de succession et aux insuffisances dans l'évaluation du revenu des biens transmis. Les receveurs tiennent ces sommiers grâce aux extraits de rôle provenant de chaque communes pour la période 1834 à 1972 ²³. C'est l'équivalent pour l'Enregistrement de la matrice pour le Cadastre. Il répertorie, par propriétaire, l'ensemble des mutations de biens immeubles, en permettant de suivre ces transformations (d'où elles proviennent, et où elles se poursuivent). Classés par communes, les sommiers de la contributions foncière sont généralement le reflet du dernier ressort du bureau. Pour consulter les sommiers produits par Eghezée, il convient

22 L'essentiel des informations est tiré de l'ouvrage de P. DE REU, *De geschiedenis van de Algemene Administratie van de Patrimoniumdocumentatie. Organisatie, bevoegdheden, ambtsgebieden, archiefvorming, 1796-2006*, Bruxelles, 2011 (Miscellanea Archivistica Studia 198).

23 VUARNIER, M. T., *Traité de la manutention des employés de l'enregistrement et des domaines*, t. 1, Paris, 1848, p. 374.

d'examiner les inventaires de ses successeurs en droit.

4. Registres de dépôt des déclarations de succession

Les registres de dépôt des déclarations de succession et de la taxe compensatoire à charge des associations sans but lucratif (série 47), conservés partiellement pour la période 1809 à 1976, contiennent la mention chronologique du dépôt desdites déclarations et donnent le numéro d'ordre de ces déclarations au sein des recueils des déclarations. La série est complétée par des tables alphabétiques des déclarations de successions et de mutations par décès (série 47/3) couvrant la période 1818 à 1855.

5. Registres de correspondance

Les registres de correspondance (série 49) forment une série qui s'étend de 1898 à 1976. Ils contiennent une transcription du corps des lettres ou au minimum les données essentielles de la correspondance.

6. Tables alphabétiques et répertoires

Les tables des acquéreurs (série 50/2) ont existé de 1814 à 1859, date à laquelle elles sont remplacées par les répertoires des propriétaires (série 50). La table des vendeurs (série 50/3), également supprimée en 1859, fournissait jusqu'en 1828 le renvoi vers le registre de formalité correspondant (actes civils publics et actes sous seing privé) via la date de l'enregistrement. De 1828 à 1859, ce renvoi vers les registres de formalités (soit les séries 5 et 6) doit être recherché, au nom de la personne, dans les tables des acquéreurs auxquelles les tables des vendeurs renvoient. Les séries conservées sont assez complètes pour la période allant de 1807 à 1859.

Les tables alphabétiques des partages (série 50/4) concernent les biens mobiliers et immobiliers et fournissent les noms des personnes décédées. Elles renvoient aux déclarations de succession. La table des copartageants (série 50/5) donne les noms des copartageants et permet un accès à la table des partages.

De 1860 à 1901, le principal outil d'accès aux données des propriétaires rassemblées par l'Enregistrement est le répertoire général des propriétaires (série 50 ou " RDP ") qui référence les mutations, en détaillant les actes, officiers publics, enregistrements et biens immobiliers concernés (renvoyant ainsi aux séries 5, 6, 6bis et 187). Les propriétaires étant classés par articles, l'accès aux répertoires s'effectue par des tables alphabétiques (série 52). Qui renseignent également les communes concernées de chaque patrimoine, ainsi que les articles des sommiers fonciers (ou matrices cadastrales équivalentes) correspondants. À partir de 1901 environ, les comptes mobiles (série 58) remplacent partiellement les répertoires des propriétaires - cependant, les articles encore actifs des répertoires sont fréquemment complétés, en parallèle, jusque dans la seconde moitié du XXe siècle. Les comptes-mobiles renvoient également aux répertoires pour les propriétaires dont une partie du patrimoine trouve son origine avant l'instauration du système de fiches mobiles.

Les répertoires produits par le bureau d'Eghezée sont à retrouver dans le fonds des archives de Namur 2 (qui a repris et complété les registres par la suite). Malheureusement, les tables alphabétiques (série 52) connexes sont ici considérées comme perdues.

Les tables alphabétiques des décès (série 54) couvrent très imparfaitement la période allant de 1806 à 1976. Lorsque la commune informe le receveur du

décès d'une personne, ce fonctionnaire ouvre un article à son nom dans la table et y indique les renseignements généraux sur le défunt. Lorsque la déclaration de succession est déposée, mention de cette déclaration est faite dans la table et l'article est apuré.

Introduit sous sa forme finale en 1901, ce registre des étrangers (série 60) reprend toutes les personnes dont le domicile est situé à l'étranger et qui détiennent des droits immobiliers dans le ressort du bureau. Le compte mobile renvoie à cette série. Ce registre est théoriquement tenu jusque 1967 au plus tard. Un registre est conservé pour les années 1932 à 1960.

7. Registres d'inscription du privilège agricole

Introduits en 1884, ces registres (série 65) contiennent la transcription intégrale des actes portant octroi de privilèges agricoles. La série conservée couvre les années 1884 à 1966. Une table permet de se repérer au sein de ces volumes (série 66).

8. Déclarations de succession

Les déclarations de succession (série 187) étaient, à l'origine, enregistrées dans un registre spécifique. À partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation relative aux droits de succession en 1818, les héritiers rédigent la déclaration sur des feuilles isolées qui sont ensuite recopiées dans le registre aux transcriptions des mémoires de déclaration. À partir de 1820, celui-ci n'est plus tenu et les minutes des déclarations sont conservées, numérotées et reliées par année d'introduction. Entre 1818 et 1851, les déclarations négatives c'est-à-dire celles de personnes décédées sans possession, étaient également enregistrées. Cette série porte le numéro 187 depuis 1926. Les déclarations sont conservées pour la période 1811 à 1976.

Un registre de recette des déclarations de successions et de mutations par décès (série 187/2) a également été conservé pour la période 1808 à 1811. La taxe annuelle compensatoire aux droits de succession mise à charge des associations sans but lucratif est introduite par la loi du 27 juin 1921. Ces associations sont dès lors tenues de déposer annuellement une déclaration de patrimoine auprès du bureau des successions. Ces déclarations (série 187/3), parfois réunies dans le recueil des déclarations de succession, sont ici conservées, de manière imparfaite, dans une série autonome pour les années 1943 à 1954.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

D'une manière générale, les critères de tri appliqués sont ceux définis dans l'instruction matériel (version de 2003) de l'Administration générale de la documentation patrimoniale du Service public fédéral Finances. Elle fait office de tableau de tri. En outre, certaines séries, initialement destinées à l'élimination ont été conservées en fonction de leur intérêt historique.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est considéré comme complet.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives du bureau producteur étaient classées selon la classification des imprimés et documents définie par l'Administration générale de la documentation patrimoniale.

Ce mode de classement a été conservé dans cet instrument de recherche. Toutefois, les séries supprimées et/ou non numérotées ont été rassemblées autour des séries qui les ont remplacées. Il en va notamment ainsi pour les tables des vendeurs et des acquéreurs qui ont été réunies autour de la série 50 des répertoires généraux des propriétaires.

À l'intérieur des séries, les différentes unités d'archives ont été classées selon leur numéro d'ordre initial et à défaut dans l'ordre chronologique. Le numéro d'ordre initial, nécessaire afin de pouvoir suivre les renvois d'une série à une autre ainsi que pour identifier les mentions d'enregistrement, est placé entre parenthèses à la fin de la description.

Description des séries et des éléments

I. REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE

A. ACTES CIVILS PUBLICS

1 - 390 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES CIVILS PUBLICS (SÉRIE 5). 1808-1976.

1	8 juin 1808 – 4 juillet 1809 (5/1).	1 volume
948	5 juillet 1809 - 4 juillet 1810 (5/2).	1 volume
2	5 juillet 1810 – 11 novembre 1812 (5/3).	1 volume
3	12 novembre 1812 – 25 septembre 1815 (5/4).	1 volume
4	26 septembre 1815 – 2 décembre 1817 (5/5).	1 volume
5	3 décembre 1817 – 27 novembre 1819 (5/6).	1 volume
6	27 novembre 1819 – 25 novembre 1820 (5/7).	1 volume
7	25 novembre 1820 – 4 décembre 1822 (5/8).	1 volume
8	4 décembre 1822 – 4 novembre 1823 (5/9).	1 volume
9	4 novembre 1823 – 27 juillet 1825 (5/10).	1 volume
10	27 juillet 1825 – 9 juin 1826 (5/11).	1 volume
11	9 juin 1826 – 7 novembre 1827 (5/12).	1 volume
12	7 novembre 1827 - 1er septembre 1828 (5/13).	1 volume

13	1er septembre 1828 – 12 septembre 1829 (5/14).	1 volume
14	12 septembre 1829 – 18 octobre 1830 (5/15).	1 volume
15	13 décembre 1831 – 20 mai 1832 (5/17).	1 volume
16	20 mai 1832 - 1er avril 1833 (5/18).	1 volume
17	1er avril 1833 – 24 janvier 1834 (5/19).	1 volume
18	24 janvier 1834 – 2 avril 1834 (5/20).	1 volume
19	2 avril 1834 – 2 septembre 1834 (5/21).	1 volume
20	3 septembre 1834 – 4 février 1835 (5/22).	1 volume
21	15 février 1835 – 22 mai 1835 (5/23).	1 volume
22	22 mai 1835 – 10 octobre 1835 (5/24).	1 volume
23	12 octobre 1835 – 9 avril 1836 (5/25).	1 volume
24	9 avril 1836 – 10 octobre 1836 (5/26).	1 volume
25	10 octobre 1836 – 19 avril 1837 (5/27).	1 volume
26	20 avril 1837 – 25 novembre 1837 (5/28).	1 volume
27	26 novembre 1837 – 2 mai 1838 (5/29).	1 volume
28	4 mai 1838 – 18 octobre 1838 (5/30).	1 volume

29	19 octobre 1838 – 13 mars 1839 (5/31).	1 volume
30	13 mars 1839 – 5 juillet 1839 (5/32).	1 volume
31	5 juillet 1839 – 5 février 1840 (5/33).	1 volume
32	5 février 1840 - 1er juin 1840 (5/34).	1 volume
33	1er juin 1840 – 26 octobre 1840 (5/35).	1 volume
34	27 octobre 1840 – 3 février 1841 (5/36).	1 volume
35	3 février 1841 – 24 juin 1841 (5/37).	1 volume
36	24 juin 1841 – 19 décembre 1841 (5/38).	1 volume
37	20 décembre 1841 – 20 avril 1842 (5/39).	1 volume
38	20 avril 1842 – 7 octobre 1842 (5/40).	1 volume
39	7 octobre 1842 – 24 mars 1843 (5/41).	1 volume
40	24 mars 1843 – 12 avril 1843 (5/42).	1 volume
41	12 août 1843 – 7 février 1844 (5/43).	1 volume
42	7 février 1844 – 17 juillet 1844 (5/44).	1 volume
43	18 juillet 1844 – 11 janvier 1845 (5/45).	1 volume
44	11 janvier 1845 – 18 juin 1845 (5/46).	1 volume
45	18 juin 1845 – 9 décembre 1845 (5/47).	

1 volume

46 9 décembre 1845 – 6 mai 1846 (5/48).

1 volume

47 6 mai 1846 – 25 octobre 1846 (5/49).

1 volume

48 26 octobre 1846 – 8 juin 1847 (5/50).

1 volume

49 8 juin 1847 – 31 décembre 1847 (5/51).

1 volume

50 31 décembre 1847 – 8 juillet 1848 (5/52).

1 volume

51 8 juillet 1848 – 9 février 1849 (5/53).

1 volume

52 9 février 1849 – 8 août 1849 (5/54).

1 volume

53 8 août 1849 – 4 décembre 1849 (5/55).

1 volume

54 4 décembre 1849 – 9 avril 1850 (5/56).

1 volume

55 19 avril 1850 – 4 septembre 1850 (5/57).

1 volume

56 5 septembre 1850 – 3 février 1851 (5/58).

1 volume

57 3 février 1851 – 17 mai 1851 (5/59).

1 volume

58 17 mai 1851 – 15 septembre 1851 (5/60).

1 volume

59 16 septembre 1851 – 31 janvier 1852 (5/61).

1 volume

60 1 février 1852 – 10 septembre 1852 (5/62).

1 volume

61 10 septembre 1852 – 17 janvier 1853 (5/63).

1 volume

62	17 janvier 1853 – 16 juillet 1853 (5/64).	1 volume
63	7 mars 1854 – 3 mai 1854 (5/66).	1 volume
64	3 mai 1854 – 18 juillet 1854 (5/67).	1 volume
65	19 juillet 1854 – 2 novembre 1854 (5/68).	1 volume
66	3 novembre 1854 – 7 février 1855 (5/69).	1 volume
67	8 février 1855 - 1er mai 1855 (5/70).	1 volume
68	1er mai 1855 - 1er août 1855 (5/71).	1 volume
69	1er août 1855 – 2 novembre 1855 (5/72).	1 volume
70	2 novembre 1855 – 31 janvier 1856 (5/73).	1 volume
71	31 janvier 1856 – 19 mars 1856 (5/74).	1 volume
72	19 mars 1856 – 21 mai 1856 (5/75).	1 volume
73	22 mai 1856 – 19 août 1856 (5/76).	1 volume
74	19 août 1856 – 27 novembre 1856 (5/77).	1 volume
75	28 novembre 1856 – 25 mars 1857 (5/78).	1 volume
76	25 mars 1857 – 2 juin 1857 (5/79).	1 volume
77	3 juin 1857 – 10 septembre 1857 (5/80).	1 volume

78	17 septembre 1857 – 4 janvier 1858 (5/81).	1 volume
79	4 janvier 1858 – 9 avril 1858 (5/82).	1 volume
80	9 avril 1858 – 7 juillet 1858 (5/83).	1 volume
81	7 juillet 1858 - 2 octobre 1858 (5/84).	1 volume
82	3 octobre 1858 – 11 janvier 1859 (5/85).	1 volume
83	11 janvier 1859 – 15 avril 1859 (5/86).	1 volume
84	15 avril 1859 – 8 juillet 1859 (5/87).	1 volume
85	8 juillet 1859 – 13 septembre 1859 (5/88).	1 volume
86	14 octobre 1859 – 25 janvier 1860 (5/89).	1 volume
87	25 janvier 1860 – 30 avril 1860 (5/90).	1 volume
88	30 avril 1860 – 20 juillet 1860 (5/91).	1 volume
89	20 juillet 1860 – 15 octobre 1860 (5/92).	1 volume
90	15 octobre 1860 – 25 février 1861 (5/93).	1 volume
91	25 février 1861 – 29 mai 1861 (5/94).	1 volume
92	30 mai 1861 – 30 août 1861 (5/95).	1 volume
93	30 août 1861 – 24 décembre 1861 (5/96).	1 volume
94	27 décembre 1861 – 8 avril 1862 (5/97).	

		1 volume
95	8 avril 1862 – 8 juillet 1862 (5/98).	1 volume
96	4 novembre 1862 – 27 février 1863 (5/100).	1 volume
97	27 février 1863 – 10 juin 1863 (5/101).	1 volume
98	11 juin 1863 – 18 septembre 1863 (5/102).	1 volume
99	19 septembre 1863 – 25 janvier 1864 (5/103).	1 volume
100	26 janvier 1864 – 25 avril 1864 (5/104).	1 volume
101	26 avril 1864 – 9 août 1864 (5/105).	1 volume
102	10 août 1864 - 1er décembre 1864 (5/106).	1 volume
103	2 décembre 1864 – 23 mars 1865 (5/107).	1 volume
104	24 mars 1865 – 7 octobre 1865 (5/108).	1 volume
105	8 octobre 1865 – 6 avril 1866 (5/109).	1 volume
106	7 avril 1866 – 7 juillet 1866 (5/110).	1 volume
107	9 juillet 1866 – 26 février 1867 (5/111).	1 volume
108	27 février 1867 – 29 juillet 1867 (5/112).	1 volume
109	24 juillet 1867 – 4 février 1868 (5/113).	1 volume
110	6 février 1868 – 31 août 1868 (5/114).	1 volume

111	1er septembre 1868 – 10 décembre 1868 (5/115).	1 volume
112	11 décembre 1868 – 21 juin 1869 (5/116).	1 volume
113	22 juin 1869 – 27 septembre 1869 (5/117).	1 volume
114	28 septembre 1869 – 16 avril 1870 (5/118).	1 volume
115	17 avril 1870 – 7 octobre 1870 (5/119).	1 volume
116	7 octobre 1870 – 21 avril 1871 (5/120).	1 volume
117	21 avril 1871 – 26 juin 1871 (5/121).	1 volume
118	27 juin 1871 – 10 janvier 1872 (5/122).	1 volume
119	10 janvier 1872 - 1er juillet 1872 (5/123).	1 volume
120	1er juillet 1872 – 27 janvier 1873 (5/124).	1 volume
121	27 janvier 1873 – 23 juillet 1873 (5/125).	1 volume
122	23 juillet 1873 – 2 avril 1874 (5/126).	1 volume
123	2 avril 1874 – 28 juillet 1874 (5/127).	1 volume
124	28 juillet 1874 – 2 janvier 1875 (5/128).	1 volume
125	2 janvier 1875 – 20 août 1875 (5/129).	1 volume
128	1er août 1876 – 25 janvier 1877 (5/132).	1 volume

129	25 janvier 1877 – 24 avril 1877 (5/133).	1 volume
130	24 avril 1877 – 26 juillet 1877 (5/134).	1 volume
131	26 juillet 1877 – 26 novembre 1877 (5/135).	1 volume
132	26 novembre 1877 – 11 mars 1878 (5/136).	1 volume
133	11 mars 1878 – 24 juin 1878 (5/137).	1 volume
134	24 juin 1878 – 14 novembre 1878 (5/138).	1 volume
135	14 novembre 1878 – 27 mars 1879 (5/139).	1 volume
136	27 mars 1879 – 5 juillet 1879 (5/140).	1 volume
137	5 juillet 1879 – 4 novembre 1879 (5/141).	1 volume
138	4 novembre 1879 – 23 février 1880 (5/142).	1 volume
139	23 février 1880 – 8 mai 1880 (5/143).	1 volume
140	8 mai 1880 – 4 août 1880 (5/144).	1 volume
141	4 août 1880 – 24 décembre 1880 (5/145).	1 volume
142	24 décembre 1880 – 5 avril 1881 (5/146).	1 volume
143	5 avril 1881 – 19 juillet 1881 (5/147).	1 volume
144	19 juillet 1881 – 22 décembre 1881 (5/148).	1 volume
145	22 décembre 1881 – 26 avril 1882 (5/149).	

1 volume

146 26 avril 1882 – 7 septembre 1882 (5/150).

1 volume

147 7 septembre 1882 – 30 janvier 1883 (5/151).

1 volume

148 30 janvier 1883 – 11 juin 1883 (5/152).

1 volume

149 11 juin 1883 – 10 décembre 1883 (5/153).

1 volume

150 10 décembre 1883 – 24 mai 1884 (5/154).

1 volume

151 24 mai 1884 – 7 octobre 1884 (5/155).

1 volume

152 7 octobre 1884 – 11 février 1885 (5/156).

1 volume

153 11 février 1885 – 11 juin 1885 (5/157).

1 volume

154 12 juin 1885 – 7 novembre 1885 (5/158).

1 volume

155 7 novembre 1885 – 19 mars 1886 (5/159).

1 volume

156 19 mars 1886 – 2 juillet 1886 (5/160).

1 volume

157 2 juillet 1886 – 13 octobre 1886 (5/161).

1 volume

158 13 octobre 1886 – 17 février 1887 (5/162).

1 volume

159 18 février 1887 – 17 mai 1887 (5/163).

1 volume

160 17 mai 1887 – 4 octobre 1887 (5/164).

1 volume

161 4 octobre 1887 – 5 mars 1888 (5/165).

1 volume

162	5 mars 1888 – 4 juillet 1888 (5/166).	1 volume
163	4 juillet 1888 – 18 novembre 1888 (5/167).	1 volume
164	19 novembre 1888 – 4 avril 1889 (5/168).	1 volume
165	4 avril 1889 – 20 août 1889 (5/169).	1 volume
166	20 août 1889 – 13 janvier 1890 (5/170).	1 volume
167	14 janvier 1890 – 25 avril 1890 (5/171).	1 volume
168	25 avril 1890 – 4 août 1890 (5/172).	1 volume
169	4 août 1890 - 1er décembre 1890 (5/173).	1 volume
170	1er décembre 1890 – 9 avril 1891 (5/174).	1 volume
171	9 avril 1891 – 10 août 1891 (5/175).	1 volume
172	11 août 1891 – 16 décembre 1891 (5/176).	1 volume
173	16 décembre 1891 – 22 avril 1892 (5/177).	1 volume
174	22 avril 1892 – 5 septembre 1892 (5/178).	1 volume
175	5 septembre 1892 – 12 janvier 1893 (5/179).	1 volume
176	12 janvier 1893 – 29 mai 1893 (5/180).	1 volume
177	29 mai 1893 – 27 octobre 1893 (5/181).	1 volume

178	28 octobre 1893 – 2 avril 1894 (5/182).	1 volume
179	2 avril 1894 – 18 août 1894 (5/183).	1 volume
180	18 août 1894 – 11 janvier 1895 (5/184).	1 volume
181	11 janvier 1895 – 4 juin 1895 (5/185).	1 volume
182	4 juin 1895 – 10 octobre 1895 (5/186).	1 volume
183	11 octobre 1895 – 16 mars 1896 (5/187).	1 volume
184	16 mars 1896 – 12 septembre 1896 (5/188).	1 volume
185	12 septembre 1896 – 25 mars 1897 (5/189).	1 volume
186	26 mars 1897 – 8 juillet 1897 (5/190).	1 volume
187	8 juillet 1897 – 28 octobre 1897 (5/191).	1 volume
188	28 octobre 1897 – 21 février 1898 (5/192).	1 volume
189	21 février 1898 – 8 juin 1898 (5/193).	1 volume
190	8 juin 1898 – 20 octobre 1898 (5/194).	1 volume
191	20 octobre 1898 – 9 février 1899 (5/195).	1 volume
192	10 février 1899 – 13 juin 1899 (5/196).	1 volume
193	14 juin 1899 – 14 octobre 1899 (5/197).	1 volume
194	14 octobre 1899 – 19 février 1900 (5/198).	

		1 volume
195	19 février 1900 – 30 mai 1900 (5/199).	1 volume
196	30 mai 1900 – 4 octobre 1900 (5/200).	1 volume
197	5 octobre 1900 – 20 février 1901 (5/201).	1 volume
198	20 février 1901 – 28 mai 1901 (5/202).	1 volume
199	28 mai 1901 – 25 septembre 1901 (5/203).	1 volume
200	26 septembre 1901 – 14 février 1902 (5/204).	1 volume
201	15 février 1902 – 18 juin 1902 (5/205).	1 volume
202	18 juin 1902 – 20 octobre 1902 (5/206).	1 volume
203	21 octobre 1902 – 26 février 1903 (5/207).	1 volume
204	26 février 1903 – 23 juin 1903 (5/208).	1 volume
205	23 juin 1903 – 26 novembre 1903 (5/209).	1 volume
206	27 novembre 1903 – 8 avril 1904 (5/210).	1 volume
207	8 avril 1904 – 14 septembre 1904 (5/211).	1 volume
208	14 septembre 1904 – 6 février 1905 (5/212).	1 volume
209	7 février 1905 – 22 juin 1905 (5/213).	1 volume
210	22 juin 1905 – 11 décembre 1905 (5/214).	1 volume

211	11 décembre 1905 – 23 mai 1906 (5/215).	1 volume
212	23 mai 1906 – 27 novembre 1906 (5/216).	1 volume
213	27 novembre 1906 – 20 avril 1907 (5/217).	1 volume
214	21 avril 1907 – 4 octobre 1907 (5/218).	1 volume
215	4 octobre 1907 – 7 avril 1908 (5/219).	1 volume
216	7 avril 1908 – 3 septembre 1908 (5/220).	1 volume
217	3 septembre 1908 – 29 janvier 1909 (5/221).	1 volume
218	29 janvier 1909 - 1er juin 1909 (5/222).	1 volume
219	1er juin 1909 – 7 octobre 1909 (5/223).	1 volume
220	7 octobre 1909 – 22 février 1910 (5/224).	1 volume
221	22 février 1910 – 11 juillet 1901 (5/225).	1 volume
222	12 juillet 1910 – 19 novembre 1910 (5/226).	1 volume
223	19 novembre 1910 – 14 avril 1911 (5/227).	1 volume
224	14 avril 1911 – 6 octobre 1911 (5/228).	1 volume
225	6 octobre 1911 – 14 mars 1912 (5/229).	1 volume
226	14 mars 1912 - 1er août 1912 (5/230).	1 volume

227	1er août 1912 – 29 janvier 1913 (5/231).	1 volume
228	29 janvier 1913 – 20 juin 1913 (5/232).	1 volume
229	20 juin 1913 - 1er décembre 1913 (5/233).	1 volume
230	1er décembre 1913 – 20 avril 1914 (5/234).	1 volume
231	20 avril 1914 – 22 janvier 1915 (5/235).	1 volume
232	23 janvier 1915 – 19 novembre 1915 (5/236).	1 volume
233	20 novembre 1915 – 19 juin 1915 (5/237).	1 volume
234	19 juin 1915 – 4 janvier 1917 (5/238).	1 volume
235	4 janvier 1917 – 9 juin 1917 (5/239).	1 volume
236	9 juin 1917 – 22 novembre 1917 (5/240).	1 volume
237	22 novembre 1917 – 19 avril 1918 (5/241).	1 volume
238	19 avril 1918 – 3 septembre 1918 (5/242).	1 volume
239	3 septembre 1918 – 12 février 1919 (5/243).	1 volume
240	12 février 1919 – 2 mai 1919 (5/244).	1 volume
241	2 mai 1919 – 12 juillet 1919 (5/245).	1 volume
242	12 juillet 1919 – 2 octobre 1919 (5/246).	1 volume
243	2 octobre 1919 – 23 décembre 1919 (5/247).	

1 volume

244 23 décembre 1919 – 4 mars 1920 (5/248).

1 volume

245 4 mars 1920 – 17 mai 1920 (5/249).

1 volume

246 17 mai 1920 – 17 août 1920 (5/250).

1 volume

247 17 août 1920 – 11 novembre 1920 (5/251).

1 volume

248 11 novembre 1920 – 9 février 1921 (5/252).

1 volume

249 9 février 1921 – 13 avril 1921 (5/253).

1 volume

250 13 avril 1921 - 1er juillet 1921 (5/254).

1 volume

251 1er juillet 1921 - 1er octobre 1921 (5/255).

1 volume

252 1er octobre 1921 – 3 janvier 1922 (5/256).

1 volume

253 3 janvier 1922 – 17 mars 1922 (5/257).

1 volume

254 18 mars 1922 – 12 juin 1922 (5/258).

1 volume

255 12 juin 1922 – 22 août 1922 (5/259).

1 volume

256 22 août 1922 – 27 novembre 1922 (5/260).

1 volume

257 28 novembre 1922 – 24 février 1923 (5/261).

1 volume

258 24 février 1923 – 15 mai 1923 (5/262).

1 volume

259 15 mai 1923 – 15 août 1923 (5/263).

1 volume

260	16 août 1923 – 17 novembre 1923 (5/264).	1 volume
261	17 novembre 1923 – 18 février 1924 (5/265).	1 volume
262	18 février 1924 – 29 avril 1924 (5/266).	1 volume
263	30 avril 1924 - 1er août 1924 (5/267).	1 volume
264	1er août 1924 – 12 novembre 1924 (5/268).	1 volume
265	13 novembre 1924 – 2 mars 1925 (5/269).	1 volume
266	2 mars 1925 – 19 mai 1925 (5/270).	1 volume
267	20 mai 1925 – 19 septembre 1925 (5/271).	1 volume
268	20 septembre 1925 – 18 décembre 1925 (5/272).	1 volume
269	18 décembre 1925 – 16 mars 1926 (5/273).	1 volume
270	17 mars 1926 – 7 juin 1926 (5/274).	1 volume
271	8 juin 1926 – 19 septembre 1926 (5/275).	1 volume
272	20 septembre 1926 – 8 janvier 1927 (5/276).	1 volume
273	8 janvier 1927 – 4 avril 1927 (5/277).	1 volume
274	4 avril 1927 - 1er juillet 1927 (5/278).	1 volume
275	2 juillet 1927 – 7 octobre 1927 (5/279).	1 volume

276	7 octobre 1927 – 18 janvier 1928 (5/280).	1 volume
277	18 janvier 1928 – 18 avril 1928 (5/281).	1 volume
278	18 avril 1928 – 30 juillet 1928 (5/282).	1 volume
279	30 juillet 1928 – 28 novembre 1928 (5/283).	1 volume
280	28 novembre 1928 – 3 avril 1929 (5/284).	1 volume
281	3 avril 1929 – 2 juillet 1929 (5/285).	1 volume
282	2 juillet 1929 – 14 octobre 1929 (5/286).	1 volume
283	14 octobre 1929 – 10 janvier 1930 (5/287).	1 volume
284	10 janvier 1930 – 22 avril 1930 (5/288).	1 volume
285	22 avril 1930 – 19 juillet 1930 (5/289).	1 volume
286	22 juillet 1930 – 25 novembre 1930 (5/290).	1 volume
287	25 novembre 1930 – 10 avril 1931 (5/291).	1 volume
288	10 avril 1931 – 4 août 1931 (5/292).	1 volume
289	5 août 1931 – 9 décembre 1931 (5/293).	1 volume
290	10 décembre 1931 – 13 avril 1932 (5/294).	1 volume
291	13 avril 1932 – 28 août 1932 (5/295).	1 volume
292	29 août 1932 – 3 février 1933 (5/296).	

		1 volume
293	3 février 1933 – 29 mai 1933 (5/297).	1 volume
294	29 mai 1933 – 25 octobre 1933 (5/298).	1 volume
295	25 octobre 1933 – 7 mars 1934 (5/299).	1 volume
296	7 mars 1934 – 12 juin 1934 (5/300).	1 volume
297	13 juin 1934 – 24 octobre 1934 (5/301).	1 volume
298	24 octobre 1934 – 25 mars 1935 (5/302).	1 volume
299	25 mars 1935 – 26 juillet 1935 (5/303).	1 volume
300	26 juillet 1935 – 6 janvier 1936 (5/304).	1 volume
301	6 janvier 1936 – 22 mai 1936 (5/305).	1 volume
302	22 mai 1936 – 26 octobre 1936 (5/306).	1 volume
303	26 octobre 1936 – 22 avril 1937 (5/307).	1 volume
304	22 avril 1937 – 4 novembre 1937 (5/308).	1 volume
305	4 novembre 1937 – 3 mai 1938 (5/309).	1 volume
306	3 mai 1938 – 22 septembre 1938 (5/310).	1 volume
307	22 septembre 1938 – 27 janvier 1938 (5/311).	1 volume
308	27 janvier 1938 – 30 mai 1939 (5/312).	1 volume

309	30 mai 1939 – 23 décembre 1939 (5/313).	1 volume
310	23 décembre 1939 – 14 novembre 1940 (5/314).	1 volume
311	8 juin 1940 – 14 juillet 1941 (5/315).	1 volume
312	13 juillet 1941 – 5 mars 1942 (5/316).	1 volume
313	5 mars 1942 – 5 décembre 1943 (5/317).	1 volume
314	5 décembre 1943 – 25 septembre 1943 (5/318).	1 volume
315	26 septembre 1943 – 5 juin 1944 (5/319).	1 volume
316	5 juin 1944 – 7 juillet 1945 (5/320).	1 volume
317	7 juillet 1945 – 21 février 1946 (5/321).	1 volume
318	21 février 1946 – 24 juillet 1946 (5/322).	1 volume
319	24 juillet 1946 – 26 décembre 1946 (5/323).	1 volume
320	26 décembre 1946 – 14 mai 1947 (5/324).	1 volume
321	14 mai 1947 – 17 octobre 1947 (5/325).	1 volume
322	17 octobre 1947 – 7 avril 1948 (5/326).	1 volume
323	7 avril 1948 - 1er octobre 1948 (5/327).	1 volume
324	1er octobre 1948 – 29 mars 1949 (5/328).	1 volume

325	29 mars 1949 – 3 octobre 1949 (5/329).	1 volume
326	3 octobre 1949 – 21 mars 1950 (5/330).	1 volume
327	21 mars 1950 – 11 juillet 1950 (5/331).	1 volume
328	11 juillet 1950 – 2 décembre 1950 (5/332).	1 volume
329	2 décembre 1950 – 14 juin 1951 (5/333).	1 volume
330	14 juin 1951 – 10 décembre 1951 (5/334).	1 volume
331	11 décembre 1951 – 6 juin 1952 (5/335).	1 volume
332	6 juin 1952 – 29 novembre 1952 (5/336).	1 volume
333	30 novembre 1952 – 25 avril 1953 (5/337).	1 volume
334	26 avril 1953 – 17 octobre 1953 (5/338).	1 volume
335	17 octobre 1953 – 3 avril 1954 (5/339).	1 volume
336	3 avril 1954 – 17 septembre 1954 (5/340).	1 volume
337	18 septembre 1954 – 25 mars 1955 (5/341).	1 volume
338	26 mars 1955 – 27 septembre 1955 (5/342).	1 volume
339	27 septembre 1955 – 2 mai 1956 (5/343).	1 volume
340	2 mai 1956 – 12 décembre 1956 (5/344).	1 volume
341	12 décembre 1956 – 11 juillet 1957 (5/345).	

		1 volume
342	11 juillet 1957 – 25 février 1958 (5/346).	1 volume
343	26 février 1958 – 7 octobre 1958 (5/347).	1 volume
344	8 octobre 1958 – 14 mai 1959 (5/348).	1 volume
345	14 mai 1959 – 16 décembre 1959 (5/349).	1 volume
346	16 décembre 1959 – 27 juillet 1960 (5/350).	1 volume
347	28 juillet 1960 – 14 mars 1961 (5/351).	1 volume
348	14 mars 1961 – 26 septembre 1961 (5/352).	1 volume
349	26 septembre 1961 – 3 mai 1962 (5/353).	1 volume
350	3 mai 1962 – 19 octobre 1962 (5/354).	1 volume
351	19 octobre 1962 – 30 avril 1963 (5/355).	1 volume
352	30 avril 1963 – 2 octobre 1963 (5/356).	1 volume
353	2 octobre 1963 – 2 mars 1964 (5/357).	1 volume
354	2 mars 1964 – 22 juillet 1964 (5/358).	1 volume
355	22 juillet 1964 – 23 décembre 1964 (5/359).	1 volume
356	23 décembre 1964 – 4 juin 1965 (5/360).	1 volume
357	4 juin 1965 – 18 octobre 1965 (5/361).	1 volume

358	19 octobre 1965 – 16 mars 1966 (5/362).	1 volume
359	16 mars 1966 – 28 juillet 1966 (5/363).	1 volume
360	28 juillet 1966 – 13 décembre 1966 (5/364).	1 volume
361	13 décembre 1966 – 3 mai 1967 (5/365).	1 volume
362	3 mai 1967 – 2 octobre 1967 (5/366).	1 volume
363	2 octobre 1967 – 6 mars 1968 (5/367).	1 volume
364	6 mars 1968 – 11 juillet 1968 (5/368).	1 volume
365	11 juillet 1968 – 17 décembre 1968 (5/369).	1 volume
366	18 octobre 1968 – 14 mai 1969 (5/370).	1 volume
367	14 mai 1969 – 27 septembre 1969 (5/371).	1 volume
368	27 septembre 1969 – 9 mars 1970 (5/372).	1 volume
369	9 mars 1970 – 30 juillet 1970 (5/373).	1 volume
370	30 juillet 1970 – 6 janvier 1971 (5/374).	1 volume
371	6 janvier 1971 – 24 juin 1971 (5/375).	1 volume
372	24 juin 1971 – 29 novembre 1971 (5/376).	1 volume
373	29 novembre 1971 – 27 avril 1972 (5/377).	1 volume

374	27 avril 1972 – 25 juillet 1972 (5/378).	1 volume
375	25 juillet 1972 – 25 octobre 1972 (5/379).	1 volume
376	25 octobre 1972 – 30 janvier 1973 (5/380).	1 volume
377	30 janvier 1973 – 21 mai 1973 (5/381).	1 volume
378	21 mai 1973 – 5 septembre 1973 (5/382).	1 volume
379	5 septembre 1973 – 27 décembre 1973 (5/383).	1 volume
380	27 décembre 1973 – 16 avril 1974 (5/384).	1 volume
381	16 avril 1974 – 15 juillet 1974 (5/385).	1 volume
382	15 juillet 1974 – 14 novembre 1974 (5/386).	1 volume
383	15 novembre 1974 – 12 mars 1975 (5/387).	1 volume
384	12 mars 1975 – 24 juin 1975 (5/388).	1 volume
385	24 juin 1975 – 29 septembre 1975 (5/389).	1 volume
386	29 septembre 1975 – 15 janvier 1976 (5/390).	1 volume
387	15 janvier 1976 – 7 avril 1976 (5/391).	1 volume
388	7 avril 1976 – 16 juillet 1976 (5/392).	1 volume
389	16 juillet 1976 – 28 octobre 1976 (5/393).	1 volume
390	28 octobre 1976 – 31 décembre 1976 (5/394).	

1 volume

*B. ACTES SOUS SEING PRIVÉ*391 - 440 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES
SOUS SEING PRIVÉ (SÉRIE 6). 1833-1976.

392	3 mars 1833 - 21 janvier 1839 (6/6).	1 volume
393	22 janvier 1839 - 4 janvier 1842 (6/7).	1 volume
396	16 juillet 1847 - 21 juin 1849 (6/10).	1 volume
397	22 juin 1849 - 22 octobre 1851 (6/11).	1 volume
398	22 octobre 1851 - 5 novembre 1854 (6/12).	1 volume
399	5 novembre 1854 - 25 mai 1857 (6/13).	1 volume
401	12 mars 1860 - 2 mars 1863 (6/15).	1 volume
402	1er mars 1863 - 9 avril 1866 (6/16).	1 volume
403	25 janvier 1874 - 2 mars 1877 (6/20).	1 volume
404	3 mars 1877 - 21 septembre 1879 (6/21).	1 volume
405	21 septembre 1879 - 18 avril 1882 (6/22).	1 volume
406	18 avril 1882 - 15 juillet 1884 (6/23).	1 volume
407	16 juillet 1884 - 4 octobre 1886 (6/24).	1 volume
408	4 octobre 1886 - 22 mai 1889 (6/25).	1 volume

409	23 mai 1889 - 12 janvier 1892 (6/26).	1 volume
410	13 janvier 1892 - 18 avril 1894 (6/27).	1 volume
411	18 avril 1894 - 1er décembre 1896 (6/28).	1 volume
412	2 décembre 1896 - 19 mai 1899 (6/29).	1 volume
413	20 mai 1899 - 17 août 1901 (6/30).	1 volume
414	7 août 1801 - 16 avril 1804 (6/31).	1 volume
415	17 avril 1904 - 7 mars 1907 (6/32).	1 volume
416	8 mars 1907 - 26 août 1909 (6/33).	1 volume
417	26 août 1909 - 12 février 1912 (6/34).	1 volume
418	12 février 1912 - 20 février 1913 (6/35).	1 volume
419	20 février 1914 - 23 mars 1916 (6/36).	1 volume
420	24 mars 1916 - 16 mai 1919 (6/37).	1 volume
421	16 mai 1919 - 6 avril 1921 (6/38).	1 volume
422	7 avril 1921 - 15 avril 1923 (6/39).	1 volume
423	16 avril 1923 - 11 janvier 1926 (6/40).	1 volume
424	11 janvier 1926 - 12 mai 1928 (6/41).	1 volume

425	12 mai 1928 - 6 septembre 1930 (6/42).	1 volume
426	7 septembre 1930 - 28 février 1933 (6/43).	1 volume
427	1er mars 1933 - 26 septembre 1935 (6/44).	1 volume
428	27 septembre 1935 - 3 mars 1938 (6/45).	1 volume
429	4 mars 1938 - 18 juin 1941 (6/46).	1 volume
430	19 juin 1941 - 2 janvier 1947 (6/47).	1 volume
431	3 janvier 1947 - 11 septembre 1950 (6/48).	1 volume
432	11 septembre 1950 - 22 octobre 1953 (6/49).	1 volume
433	22 octobre 1953 - 5 avril 1956 (6/50).	1 volume
434	5 avril 1956 - 8 juillet 1959 (6/51).	1 volume
435	9 juillet 1959 - 27 février 1963 (6/52).	1 volume
436	28 février 1963 - 30 juin 1966 (6/53).	1 volume
437	1er juillet 1966 - 16 juin 1969 (6/54).	1 volume
438	16 juin 1969 - 5 septembre 1972 (6/55).	1 volume
439	5 septembre 1972 - 9 janvier 1975 (6/56).	1 volume
440	9 janvier 1975 - 31 décembre 1976 (6/57).	1 volume

441 - 448 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE, ACTES SOUS SEING PRIVÉ DONT UNE COPIE OU UN DOUBLE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU BUREAU (SÉRIE 62). 1924-1976.

441	28 février 1924 - 4 avril 1927 (6 ² /1).	1 volume
442	30 mai 1929 - 29 décembre 1938 (6 ² /2).	1 volume
443	30 décembre 1938 - 10 juillet 1951 (6 ² /3).	1 volume
444	10 juillet 1951 - 27 octobre 1956 (6 ² /4).	1 volume
445	28 octobre 1956 - 1er novembre 1961 (6 ² /5).	1 volume
446	2 novembre 1961 - 8 février 1968 (6 ² /6).	1 volume
448	27 février 1974 - 31 décembre 1976 (6 ² /8).	1 volume

C. ANNEXES

449 - 454 COPIES D'ACTES SOUS SEING PRIVÉ. 1941-1946.

449	1941.	1 chemise
450	1942.	1 chemise
451	1943.	1 chemise
452	1944.	1 chemise
453	1945.	1 chemise
454	1946.	1 chemise

455	455 - 462 COPIES DE BAUX. 1928-1946. 1928.	1 liasse
456	1929.	1 liasse
457	1941.	1 liasse
458	1942.	1 liasse
459	1943.	1 liasse
460	1944.	1 liasse
461	1945.	1 liasse
462	1946.	1 liasse
463	463 - 484 COPIES DE BAUX ET D'ACTES SOUS SEING PRIVÉ. 1947- 1968. 1947.	1 liasse
464	1948.	1 liasse
465	1949.	1 liasse
466	1950.	1 liasse
467	1951.	1 liasse
468	1952.	1 liasse
469	1953.	1 liasse

1 liasse

470 1954.

1 liasse

471 1955.

1 liasse

472 1956.

1 liasse

473 1957.

1 liasse

474 1958.

1 liasse

475 1959.

1 liasse

476 1960.

1 liasse

477 1961.

1 liasse

478 1962.

1 liasse

479 1963.

1 liasse

480 1964.

1 liasse

481 1965.

1 liasse

482 1966.

1 liasse

483 1967.

1 liasse

484 1968.

1 liasse

II. SOMMIERS DOMANIAUX

*485 - 486 SOMMIER DE CONSISTANCE DES BIENS CORPORELS
APPARTENANT À L'ÉTAT (SÉRIE 32). 1860-1927.*

- | | | |
|-----|---|----------|
| 485 | 1860-1878. | 1 volume |
| 486 | 1869-1927. | 1 volume |
| 487 | Sommier de comptes ouverts des biens séquestrés. 1808-1939. | 1 volume |
| 949 | Sommier de consistance des biens et rentes des cures (série 39).
1815-1938. | 1 volume |
| 488 | Sommier de consistance des biens dont la fabrique d'église et les
établissements de bienfaisance ont été envoyés en possession
(série 40). 1837-1838. | 1 volume |

III. ÉTRANGER

489

Sommier des propriétés situées hors du Royaume et appartenant à des personnes domiciliées en Belgique (série 45). 1928-1944 (45/2).

1 volume

490

Registre de déclaration préalables aux ventes de meubles (série 46). 19 avril 1933 - 31 janvier 1940 (46/32).

1 volume

IV. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION

491 - 540 REGISTRES DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION ET DE MUTATION PAR DÉCÈS (SÉRIE 47). 1809-1976.

491	1809-1810 (47/1).	1 volume
492	1821-1823 (47/2).	1 volume
493	26 janvier 1826 - 13 mars 1828 (47/4).	1 volume
494	29 avril 1830 - 9 août 1832 (47/6).	1 volume
495	10 août 1832 - 14 décembre 1834 (47/7).	1 volume
496	15 décembre 1834 - 19 février 1837 (47/8).	1 volume
497	20 février 1837 - 20 juin 1839 (47/9).	1 volume
498	21 juin 1839 - 16 octobre 1841 (47/10).	1 volume
499	5 février 1844 - 8 mai 1846 (47/12).	1 volume
500	9 mai 1846 - 4 août 1848 (47/13).	1 volume
501	24 janvier 1856 - 6 août 1858 (47/17).	1 volume
502	3 mai 1861 - 6 novembre 1863 (47/19).	1 volume
503	7 novembre 1863 - 26 décembre 1865 (47/20).	1 volume
504	27 décembre 1865 - 7 mai 1868 (47/21).	1 volume
505	11 septembre 1868 - 18 juin 1870 (47/22).	

		1 volume
506	30 août 1870 - 7 octobre 1872 (47/23).	1 volume
507	8 octobre 1872 - 21 novembre 1874 (47/24).	1 volume
508	22 novembre 1874 - 18 mars 1877 (47/25).	1 volume
509	28 mars 1869 - 16 septembre 1879 (47/26).	1 volume
510	17 septembre 1879 - 29 novembre 1881 (47/27).	1 volume
511	5 mai 1884 - 7 août 1886 (47/30).	1 volume
512	8 décembre 1888 - 7 février 1891 (47/32).	1 volume
513	11 juin 1895 - 8 juillet 1897 (47/35).	1 volume
514	8 juillet 1897 - 31 août 1899 (47/36).	1 volume
515	22 septembre 1901 - 7 janvier 1904 (47/38).	1 volume
516	8 janvier 1904 - 27 février 1906 (47/39).	1 volume
517	28 février 1906 - 4 juin 1908 (47/40).	1 volume
518	4 septembre 1910 - 19 octobre 1912 (47/42).	1 volume
519	20 octobre 1912 - 10 février 1915 (47/43).	1 volume
520	10 février 1915 - 22 février 1917 (47/44).	1 volume
521	23 février 1917 - 31 mars 1919 (47/45).	1 volume

522	1er avril 1919 - 23 janvier 1921 (47/46).	1 volume
523	29 décembre 1922 - 7 décembre 1924 (47/48).	1 volume
524	8 décembre 1924 - 21 novembre juillet 1926 (47/49).	1 volume
525	22 novembre 1926 - 22 décembre 1928 (47/50).	1 volume
526	23 décembre 1928 - 3 février 1931 (47/51).	1 volume
527	4 février 1931 - 17 février 1933 (47/52).	1 volume
528	27 février 1933 - 4 avril 1935 (47/53).	1 volume
529	5 avril 1935 - 24 mai 1937 (47/54).	1 volume
530	25 mai 1937 - 9 août 1939 (47/55).	1 volume
531	16 août 1939 - 3 juin 1941 (47/56).	1 volume
532	29 août 1941 - 20 juillet 1943 (47/57).	1 volume
533	20 juillet 1943 - 14 avril 1947 (47/58).	1 volume
534	15 avril 1947 - 24 février 1951 (47/59).	1 volume
535	24 février 1951 - 10 décembre 1954 (47/60).	1 volume
536	11 décembre 1954 - 15 octobre 1958 (47/61).	1 volume
537	16 octobre 1958 - 19 avril 1963 (47/62).	1 volume

538	24 mars 1963 - 4 juillet 1968 (47/63).	1 volume
539	5 juillet 1968 - 24 novembre 1973 (47/64).	1 volume
540	25 octobre 1973 - 31 décembre 1976 (47/65).	1 volume
541	<i>541 TABLE ALPHABÉTIQUE DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSIONS ET DE MUTATIONS PAR DÉCÈS (SÉRIE 47/3). 1818-1828.</i> 1818-1828.	1 volume
950	<i>950 - 951 TABLE ALPHABÉTIQUE DES DÉCLARATIONS DE SUCCESSIONS ET DE MUTATIONS PAR DÉCÈS (SÉRIE 47/3). 1828-1955.</i> 1828-1839.	1 volume
951	1837-1855.	1 volume

V. CORRESPONDANCE

542	542 - 564 REGISTRE DE CORRESPONDANCE (SÉRIE 49). 1898-1976. 7 décembre 1898 - 27 juillet 1901 (49/36).	1 volume
543	29 juillet 1901 - 1er février 1905 (49/37).	1 volume
544	1er février 1905 - 13 août 1908 (49/38).	1 volume
545	13 août 1908 - 18 septembre 1911 (49/39).	1 volume
546	19 septembre 1911 - 15 juin 1915 (49/40).	1 volume
547	17 juin 1915 - 28 février 1919 (49/41).	1 volume
548	7 mars 1919 - 1er décembre 1921 (49/42).	1 volume
549	7 décembre 1921 - 21 novembre 1922 (49/43).	1 volume
550	22 novembre 1922 - 14 décembre 1923 (49/44).	1 volume
551	15 décembre 1923 - 4 mai 1925 (49/45).	1 volume
552	5 mai 1925 - 10 décembre 1926 (49/46).	1 volume
554	11 septembre 1928 - 9 avril 1931 (49/48).	1 volume
555	9 avril 1931 - 24 février 1934 (49/49).	1 volume
556	28 février 1934 - 18 avril 1936 (49/50).	1 volume
557	20 avril 1936 - 10 novembre 1938 (49/51).	1 volume

558	12 novembre 1938 - 4 juillet 1941 (49/52).	1 volume
559	7 juillet 1941 - 28 décembre 1943 (49/53).	1 volume
560	3 janvier 1944 - 20 février 1947 (49/54).	1 volume
561	21 février 1947 - 5 septembre 1951 (49/55).	1 volume
562	5 septembre 1951 - 6 février 1954 (49/56).	1 volume
563	20 février 1954 - 18 mars 1963 (49/57).	1 volume
564	21 mai 1963 - 31 décembre 1976 (49/58).	1 volume

VI. TABLES ALPHABÉTIQUES ET RÉPERTOIRES

A. PROPRIÉTAIRES

565 - 611 TABLE ALPHABÉTIQUE DES ACQUÉREURS ET NOUVEAUX POSSESSEURS DE BIENS IMMEUBLES RÉELS (SÉRIE 50/2). 1814-1859.

565	1814-1819 (50/2/1).	1 volume
566	1819-1825 (50/2/4).	1 volume
567	1824-1826 (50/2/5).	1 volume
568	1827 (50/2/6).	1 volume
569	1828 (50/2/7).	1 volume
570	1828-1831 (50/2/8).	1 volume
571	1830-1832 (50/2/9).	1 volume
572	1833 (50/2/10).	1 volume
573	1833-1837 (50/2/11).	1 volume
574	1836-1838 (50/2/12).	1 volume
575	1838-1839 (50/2/13).	1 volume
576	1839-1840 (50/2/14).	1 volume
577	1840 (50/2/15).	1 volume
578	1840-1841 (50/2/16).	1 volume

1 volume

579 1841-1842 (50/2/18).

1 volume

580 1842-1843 (50/2/19).

1 volume

581 1843-1844 (50/2/20).

1 volume

582 1844 (50/2/21).

1 volume

583 1845 (50/2/22).

1 volume

584 1845-1846 (50/2/23).

1 volume

585 1845-1846 (50/2/24).

1 volume

586 1846-1847 (50/2/26).

1 volume

587 1847-1848 (50/2/27).

1 volume

588 1848 (50/2/28).

1 volume

589 1848-1849 (50/2/29).

1 volume

590 1849-1850 (50/2/31).

1 volume

591 1850-1851 (50/2/32).

1 volume

592 1850-1851 (50/2/33).

1 volume

593 1851-1852 (50/2/34).

1 volume

594 1853-1854 (50/2/37).

1 volume

595	1853 (50/2/38).	1 volume
596	1854-1859 (50/2/39).	1 volume
597	1855 (50/2/41).	1 volume
598	598 - 611 1854-1859. (A).	1 volume
599	(B).	1 volume
600	(C).	1 volume
601	(D).	1 volume
602	(D).	1 volume
603	(E).	1 volume
604	(F).	1 volume
605	(G).	1 volume
606	(H).	1 volume
607	(L).	1 volume
608	(R).	1 volume
609	(S).	1 volume

610	(T).	1 volume
611	(Z).	1 volume
	612 - 625 TABLE ALPHABÉTIQUE DES VENDEURS ET PRÉCÉDENTS POSSESSEURS DE BIENS IMMEUBLES RÉELS (SÉRIE 50/3). 1796- 1844.	
612	1796-1815 (50/3/1).	1 volume
613	1812 (50/3/2).	1 volume
614	1797-1820 (50/3/3).	1 volume
615	1816-1824 (50/3/4).	1 volume
616	1825-1828 (50/3/5).	1 volume
617	1825-1828 (50/3/6).	1 volume
618	1828 (50/3/7).	1 volume
619	1831 (50/3/8).	1 volume
620	1839 (50/3/9).	1 volume
621	1839-1844 (50/3/10).	1 volume
622	1839-1844 (50/3/12).	1 volume
623	1839-1844 (50/3/13).	1 volume
624	1839-1844 (50/3/14).	1 volume

625	1839-1844 (50/3/15).	1 volume
626	626 - 627 TABLE ALPHABÉTIQUE DES PARTAGES PASSÉS DEVANT NOTAIRES OU FAIT SOUS SEING PRIVÉ (SÉRIE 50/4). 1806-1827. 1817-1821 (50/4/2).	1 volume
627	1806-1827 (50/4/3).	1 volume
<i>B. CRÉANCIERS</i>		
630	630 - 646 RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES CRÉANCIERS HYPOTHÉCAIRES (SÉRIE 51). 1842-1929. 25 juin 1842 - 1er mai 1846 (51/1).	1 volume
631	17 avril 1846 - 31 août 1849 (51/2).	1 volume
632	8 juillet 1853 - 8 mai 1857 (51/4).	1 volume
633	16 janvier 1857 - 9 novembre 1862 (51/3).	1 volume
634	29 avril 1864 - 6 juillet 1864 (51/5).	1 volume
635	6 mars 1870 - 8 avril 1870 (51/7).	1 volume
636	1er mars 1872 - 1er juillet 1889 (51/8).	1 volume
637	20 avril 1877 - 19 avril 1883 (51/6).	1 volume
638	21 mars 1883 - 22 mai 1889 (51/10).	1 volume
639	23 septembre 1890 - 11 août 1894 (51/11).	1 volume

640	5 juin 1905 - 16 février 1914 (51/13).	1 volume
641	7 mars 1909 - 14 juin 1920 (51/12).	1 volume
642	6 novembre 1916 - 23 août 1921 (51/14).	1 volume
643	19 septembre 1922 - 18 juillet 1924 (51/15).	1 volume
644	2 décembre 1925 - 12 août 1927 (51/16).	1 volume
645	8 août 1927 - 30 mai 1929 (51/17).	1 volume
646	19 juin 1929 - 26 août 1929 (51/18).	1 volume

C. DÉCÈS

	647 - 704 TABLES ALPHABÉTIQUES DES DÉCÈS (SÉRIE 54). 1806-1976.	
647	1806-1816 (54/1).	1 volume
648	1807-1816 (54/2).	1 volume
649	1817 (54/3).	1 volume
650	1818-1820 (54/4).	1 volume
651	1823-1826 (54/5).	1 volume
652	1827-1828 (54/6).	1 volume
653	1828-1830 (54/7).	1 volume
654	1831-1835 (54/8).	

		1 volume
655	1835-1837 (54/9).	1 volume
656	1837-1840 (54/10).	1 volume
657	1840-1841 (54/11).	1 volume
658	1841-1842 (54/12).	1 volume
659	1843-1844 (54/13).	1 volume
660	1845 (54/14).	1 volume
661	1846-1848 (54/15).	1 volume
662	1848-1849 (54/16).	1 volume
663	1849 (54/17).	1 volume
664	1850-1851 (54/18).	1 volume
665	1852 (54/19).	1 volume
666	1853 (54/20).	1 volume
667	1854 (54/21).	1 volume
668	1855 (54/22).	1 volume
669	1856 (54/23).	1 volume
670	1857 (54/24).	1 volume

671	1858 (54/25).	1 volume
672	1859 (54/26).	1 volume
673	1861-1862 (54/28).	1 volume
674	1863 (54/29).	1 volume
675	1864 (54/30).	1 volume
676	1864-1865 (54/31).	1 volume
677	1866 (54/32).	1 volume
678	1866-1867 (54/33).	1 volume
679	1868-1869 (54/34).	1 volume
680	1870-1873 (54/35).	1 volume
681	1891-1893 (54/39).	1 volume
682	1893-1897 (54/40).	1 volume
683	1898-1903 (54/41).	1 volume
684	1904-1906 (54/42).	1 volume
685	1909-1913 (54/43).	1 volume
686	1914-1918 (54/44).	1 volume

687	1919-1923 (54/45).	1 volume
688	1924-1927 (54/46).	1 volume
689	1928-1933 (54/47).	1 volume
690	1934-1936 (54/48).	1 volume
691	1937-1941 (54/49).	1 volume
692	1942-1943 (54/50).	1 volume
693	1944-1946 (54/51).	1 volume
694	1947-1948 (54/52).	1 volume
695	1949-1951 (54/53).	1 volume
696	1952-1954 (54/54).	1 volume
697	1955-1957 (54/55).	1 volume
698	1958-1960 (54/56).	1 volume
699	1961-1963 (54/57).	1 volume
700	1964-1966 (54/58).	1 volume
701	1967-1969 (54/59).	1 volume
702	1970-1972 (54/60).	1 volume
703	1973-1975 (54/61).	1 volume

1 volume

704 1976 (54/62).

1 volume

705 Registre des personnes domiciliées hors du Royaume possédant des immeubles en Belgique (série 60). 1932-1960 (60/2).

1 volume

VII. COMPTES MOBILES

Les comptes mobiles (série 58) ont été intégrés par le bureau qui lui succède et sont conservés dans le fonds " Bureau de l'enregistrement de Namur II. Comptes mobiles " aux Archives de l'État à Namur.

VIII. PRIVILÈGE AGRICOLE

*706 - 752 REGISTRES D'INSCRIPTION DU PRIVILÈGE AGRICOLE
(SÉRIE 65). 1884-1966.*

706	21 mai 1884 - 22 mars 1898 (65/1).	1 volume
707	23 mars 1898 - 25 juillet 1898 (65/2).	1 volume
708	26 juillet 1905 - 29 décembre 1909 (65/3).	1 volume
709	28 décembre 1909 - 14 février 1921 (65/4).	1 volume
710	15 février 1921 - 4 juin 1925 (65/5).	1 volume
711	4 juin 1925 - 21 mars 1927 (65/6).	1 volume
712	21 mars 1927 - 21 septembre 1929 (65/7).	1 volume
713	15 février 1929 - 1er juillet 1930 (65/8).	1 volume
714	1er juillet 1930 - 11 juin 1931 (65/9).	1 volume
715	17 décembre 1931 - 20 mai 1933 (65/10).	1 volume
716	20 mai 1933 - 15 janvier 1935 (65/11).	1 volume
717	16 février 1935 - 7 janvier 1937 (65/12).	1 volume
718	8 janvier 1937 - 16 mars 1939 (65/13).	1 volume
719	16 mars 1939 - 6 juin 1941 (65/14).	1 volume
720	6 juin 1941 - 12 juin 1946 (65/15).	

		1 volume
721	13 juin 1946 - 27 mai 1947 (65/16).	1 volume
722	27 mai 1947 - 17 mai 1948 (65/17).	1 volume
723	18 mai 1948 - 21 avril 1949 (65/18).	1 volume
724	21 avril 1949 - 28 octobre 1949 (65/19).	1 volume
725	28 octobre 1949 - 18 mai 1950 (65/20).	1 volume
726	18 mai 1950 - 4 octobre 1950 (65/21).	1 volume
727	4 octobre 1950 - 21 septembre 1951 (65/22).	1 volume
728	21 septembre 1951 - 13 mai 1952 (65/23).	1 volume
729	13 mai 1952 - 4 novembre 1952 (65/24).	1 volume
730	4 novembre 1952 - 29 juin 1953 (65/25).	1 volume
731	29 juin 1953 - 28 juin 1954 (65/26).	1 volume
732	28 juin 1954 - 1er septembre 1955 (65/27).	1 volume
733	1er septembre 1955 - 23 mars 1956 (65/28).	1 volume
734	23 mars 1956 - 20 septembre 1956 (65/29).	1 volume
735	20 septembre 1956 - 13 avril 1957 (65/30).	1 volume
736	13 avril 1957 - 22 août 1957 (65/31).	1 volume

737	22 août 1957 - 14 juin 1958 (65/32).	1 volume
738	14 juin 1958 - 26 décembre 1958 (65/33).	1 volume
739	26 décembre 1958 - 16 juin 1959 (65/34).	1 volume
740	16 juin 1959 - 6 novembre 1959 (65/35).	1 volume
741	6 novembre 1959 - 10 mai 1960 (65/36).	1 volume
742	10 mai 1960 - 31 octobre 1960 (65/37).	1 volume
743	31 octobre 1960 - 17 mai 1961 (65/38).	1 volume
744	17 mai 1961 - 27 novembre 1961 (65/39).	1 volume
745	27 novembre 1961 - 26 juin 1962 (65/40).	1 volume
746	26 juin 1962 - 20 décembre 1962 (65/41).	1 volume
747	20 décembre 1962 - 21 mai 1963 (65/42).	1 volume
748	21 mai 1963 - 25 novembre 1963 (65/43).	1 volume
749	25 novembre 1963 - 5 juin 1964 (65/44).	1 volume
750	6 juin 1964 - 13 avril 1965 (65/45).	1 volume
751	14 avril 1965 - 13 janvier 1966 (65/46).	1 volume
752	13 janvier 1966 - 20 septembre 1966 (65/47).	1 volume

753	<i>753 - 755 TABLE ALPHABÉTIQUE DU REGISTRE D'INSCRIPTIONS AU PRIVILÈGE AGRICOLE (SÉRIE 66). 1898-1966.</i> 1898-1946.	1 volume
754	1931-1956.	1 volume
755	1947-1966.	1 volume

IX. DÉCLARATIONS DE SUCCESSION

A. PERSONNES PHYSIQUES

756	756 - 945 DÉCLARATIONS DE SUCCESSION (SÉRIE 187). 1811-1976. 1811-1813.	1 recueil
757	7 janvier 1813 - 15 mars 1815.	1 recueil
758	1818-1819.	1 recueil
759	1819-1820.	1 recueil
760	1822.	1 recueil
761	1823.	1 recueil
762	1825.	1 recueil
763	1827.	1 recueil
764	1828.	1 recueil
765	16 janvier 1829 - 30 juin 1829.	1 recueil
766	1er juillet 1829 - 31 décembre 1829.	1 recueil
767	1er janvier 1830 - 30 juin 1830.	1 recueil
768	1er juillet 1830 - 31 décembre 1830.	1 recueil
769	1831.	1 recueil

770	3 juillet 1832 - 31 décembre 1832.	1 recueil
771	1er janvier 1833 - 30 juin 1833.	1 recueil
772	8 juillet 1833 - 31 décembre 1833.	1 recueil
773	1er janvier 1834 - 30 juin 1834.	1 recueil
774	9 juillet 1834 - 31 décembre 1834.	1 recueil
775	1er janvier 1835 - 30 juin 1835.	1 recueil
776	1er juillet 1835 - 31 décembre 1835.	1 recueil
777	1836.	1 recueil
778	1837.	1 recueil
779	1er janvier 1838 - 31 juillet 1838.	1 recueil
780	4 août 1838 - 31 décembre 1838.	1 recueil
781	4 janvier 1839 - 30 juin 1839.	1 recueil
782	1er juillet 1839 - 31 décembre 1839.	1 recueil
783	1840.	1 recueil
784	5 février 1841 - 31 décembre 1841.	1 recueil
785	7 juillet 1842 - 31 décembre 1842.	1 recueil
786	4 juillet 1843 - 31 décembre 1843.	

1 recueil

787 1848.

1 recueil

788 1849.

1 recueil

789 1850.

1 recueil

790 1851.

1 recueil

791 1852.

1 recueil

792 1853.

1 recueil

793 1854.

1 recueil

794 1855.

1 recueil

795 1856.

1 recueil

796 1857.

1 recueil

797 1858.

1 recueil

798 1859.

1 recueil

799 1860.

1 recueil

800 1861.

1 recueil

801 1862.

1 recueil

802 1863.

1 recueil

803	1864.	1 recueil
804	1865.	1 recueil
805	1866.	1 recueil
806	1867.	1 recueil
807	1868.	1 recueil
808	1869.	1 recueil
809	1870.	1 recueil
810	1871.	1 recueil
811	1872.	1 recueil
812	1873.	1 recueil
813	1874.	1 recueil
814	1875.	1 recueil
815	1876-1877.	1 recueil
816	1878.	1 recueil
817	1879.	1 recueil
818	1880.	1 recueil

819	1881.	1 recueil
820	1882.	1 recueil
821	1883.	1 recueil
822	1884.	1 recueil
823	1885.	1 recueil
824	1886.	1 recueil
825	1887.	1 recueil
826	1888.	1 recueil
827	1889.	1 recueil
828	1890.	1 recueil
829	1891.	1 recueil
830	1892.	1 recueil
831	1893.	1 recueil
832	1894.	1 recueil
833	1895.	1 recueil
834	1896.	1 recueil
835	1897.	1 recueil

		1 recueil
836	1898.	1 recueil
837	1899.	1 recueil
838	1900.	1 recueil
839	1901.	1 recueil
840	1904.	1 recueil
841	1905.	1 recueil
842	1906.	1 recueil
843	1907.	1 recueil
844	1908.	1 recueil
845	1909.	1 recueil
846	1910.	1 recueil
847	1911.	1 recueil
848	1912.	1 recueil
849	1913.	1 recueil
850	1914.	1 recueil
851	1915.	1 recueil

852	1916.	1 recueil
853	1917.	1 recueil
854	1918.	1 recueil
855	1919.	1 recueil
856	1920.	1 recueil
857	1921.	1 recueil
858	1922.	1 recueil
859	2 janvier 1923 - 5 juillet 1923.	1 recueil
860	6 juillet 1923 - 29 décembre 1923.	1 recueil
861	3 janvier 1924 - 14 juillet 1924.	1 recueil
862	14 juillet 1924 - 30 décembre 1924.	1 recueil
863	1925.	1 recueil
864	1926.	1 recueil
865	1927.	1 recueil
866	1928.	1 recueil
867	1929.	1 recueil

868	1930.	1 recueil
869	1931.	1 recueil
870	1932.	1 recueil
871	1933.	1 recueil
872	1934.	1 recueil
873	1935.	1 recueil
874	1936.	1 recueil
875	1937.	1 recueil
876	3 janvier 1938 - 27 juin 1938.	1 recueil
877	4 juillet 1938 - 26 décembre 1938.	1 recueil
878	6 janvier 1939 - 12 juillet 1939.	1 recueil
879	12 juillet 1939 - 29 décembre 1939.	1 recueil
880	1940.	1 recueil
881	2 janvier 1941 - 7 juillet 1941.	1 recueil
882	7 juillet 1941 - 26 décembre 1941.	1 recueil
883	2 janvier 1942 - 29 juin 1942.	1 recueil
884	1er juillet 1942 - 29 décembre 1942.	

		1 recueil
885	5 janvier 1943 - 10 juillet 1943.	1 recueil
886	10 juillet 1943 - 30 décembre 1943.	1 recueil
887	10 janvier 1944 - 18 juillet 1944.	1 recueil
888	18 juillet 1944 - 22 décembre 1944.	1 recueil
889	2 janvier 1945 - 27 juin 1945.	1 recueil
890	28 juin 1945 - 27 décembre 1945.	1 recueil
891	4 janvier 1946 - 8 juillet 1946.	1 recueil
892	8 juillet 1946 - 31 décembre 1946.	1 recueil
893	6 janvier 1947 - 7 juillet 1947.	1 recueil
894	7 juillet 1947 - 31 décembre 1947.	1 recueil
895	2 janvier 1948 - 20 juillet 1948.	1 recueil
896	20 juillet 1948 - 31 décembre 1948.	1 recueil
897	6 janvier 1949 - 20 août 1949.	1 recueil
898	20 août 1949 - 30 décembre 1949.	1 recueil
899	9 janvier 1950 - 16 juin 1950.	1 recueil
900	21 juin 1950 - 29 décembre 1950.	1 recueil

901	3 janvier 1951 - 19 juin 1951.	1 recueil
902	19 juin 1951 - 20 décembre 1951.	1 recueil
903	2 janvier 1952 - 9 juillet 1952.	1 recueil
904	10 juillet 1952 - 30 décembre 1952.	1 recueil
905	2 janvier 1953 - 6 juillet 1953.	1 recueil
906	6 juillet 1953 - 31 décembre 1953.	1 recueil
907	2 janvier 1954 - 7 juillet 1954.	1 recueil
908	9 juillet 1954 - 30 décembre 1954.	1 recueil
909	3 janvier 1955 - 5 juillet 1955.	1 recueil
910	5 juillet 1955 - 30 décembre 1955.	1 recueil
911	1956.	1 recueil
912	1957.	1 recueil
913	1958.	1 recueil
914	1959.	1 recueil
915	2 janvier 1960 - 27 juin 1960.	1 recueil
916	27 juin 1960 - 30 décembre 1960.	1 recueil

917	2 janvier 1961 - 28 juin 1961.	1 recueil
918	29 juin 1961 - 27 décembre 1961.	1 recueil
919	3 janvier 1962 - 28 juin 1962.	1 recueil
920	29 juin 1962 - 27 décembre 1962.	1 recueil
921	7 janvier 1963 - 27 mai 1963.	1 recueil
922	27 mai 1963 - 31 décembre 1963.	1 recueil
923	2 janvier 1964 - 17 juin 1964.	1 recueil
924	17 juin 1964 - 28 décembre 1964.	1 recueil
925	7 janvier 1965 - 5 juillet 1965.	1 recueil
926	6 juillet 1965 - 31 décembre 1965.	1 recueil
927	5 janvier 1966 - 1er juillet 1966.	1 recueil
928	1er juillet 1966 - 30 décembre 1966.	1 recueil
929	3 janvier 1967 - 2 juin 1967.	1 recueil
930	2 juin 1967 - 18 décembre 1967.	1 recueil
931	2 janvier 1968 - 19 juin 1968.	1 recueil
932	19 juin 1968 - 20 décembre 1968.	1 recueil
933	3 janvier 1969 - 8 août 1969.	

		1 recueil
934	8 août 1969 - 29 décembre 1969.	1 recueil
935	2 janvier 1970 - 19 juin 1970.	1 recueil
936	19 juin 1970 - 23 décembre 1970.	1 recueil
937	5 janvier 1971 - 17 mai 1971.	1 recueil
938	26 mai 1971 - 30 décembre 1971.	1 recueil
939	4 janvier 1972 - 5 juin 1972.	1 recueil
940	5 juin 1972 - 28 décembre 1972.	1 recueil
941	4 janvier 1973 - 19 juin 1973.	1 recueil
942	21 juin 1973 - 28 décembre 1973.	1 recueil
943	1974.	1 liasse
944	1975.	1 recueil
945	1976.	1 recueil
946	Registre de recette des déclarations de successions et de mutations par décès (série 187/2). 1808-1811.	1 volume
	<i>B. PERSONNES MORALES</i>	
947	Déclarations des A.S.B.L. (série 187/3). 1950-1976.	1 liasse